AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 70-4 DU 27 MAI 1970 PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 1969

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité le compte tinancier de l'exercice 1969 présenté par M. BRUN, Agent Comptable de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie".

Le Secrétaire Directeur de l'Agence Le Président du Conseil d'Administration